

PRÉSENCES :

Conseillers et
conseillères :

Gaudet, Kenneth - président	Clare
Samson, Blair - vice-président	Richmond
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
d'Entremont, Jeanelle	Argyle
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness (<i>quitte à 13 h le 26 janvier 2019</i>)
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Léonard	Inverness (<i>quitte à 13 h le 26 janvier 2019</i>)
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond (<i>absente le 26 janvier 2019</i>)
Middleton, Hank	Rive-Sud
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Audrey-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE (<i>absent le 26 janvier 2019</i>)
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

Samedi 19 janvier 2019

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Léonard LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Voir la motion d'ajouts à l'ordre du jour au point 4.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Réunion 249 (régulière), Bureau central

Louise Marchand, appuyée par Marcel LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 1^{er} décembre 2018 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 249

Le suivi aux résolutions est déposé.

Un membre demande s'il serait possible d'ajouter des items à l'ordre du jour. Les membres du Conseil acceptent. Deux membres proposent les ajouts suivants :

17.2. École acadienne de Truro

17.3. Site pour la nouvelle école région Wedgeport

Blair Samson, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. COMITÉ À HUIS CLOS

André Surette, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

André Surette, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Considérant que le comité à huis clos prit plus de temps que prévu et que le point 10. « Comité plénier : Plan d'infrastructure sur la péninsule » était identifié d'avoir lieu à 10 h, les membres procèdent au point 10 de l'ordre du jour afin de respecter l'heure accordée pour les membres du public.

Léonard LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose de modifier l'ordre des travaux du Conseil afin de procéder au point 10 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

NB- À la suite des points 10 « Comité plénier : Plan d'infrastructure sur la péninsule », et 11. « Présentation : Élèves de l'École acadienne de Truro – Jeux de l'Acadie », les points 7 à 9 et 12 à 17 furent repris dans l'ordre inscrit à l'ordre du jour.

7. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-11, 2019-01, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 251-01

Louise Marchand, appuyée par André Surette, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2019-01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. SURVOL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Chaque réunion, les membres prennent un moment pour faire un survol des différents articles de leur Règlement intérieur. Ils poursuivent avec le survol de l'article 3. « Présidence et vice-présidence », ainsi que l'article 4. « Réunions du Conseil ».

Les membres soulignent certains endroits où des révisions seraient appropriées lors de la prochaine mise à jour de ce document.

9. AFFAIRES DU CONSEIL

9.1. OUTIL D'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

Résolution 251-02

Blair Samson, appuyé par Sophie Thériault, propose que le Conseil adopte comme outil le formulaire d'autoévaluation du Conseil 2018, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. COMITÉ (AD HOC) TECHNOLOGIE

Les membres constatent que les outils informatiques à la disposition des membres datent déjà de 2014 et qu'une mise à jour de ceux-ci serait appropriée.

Résolution 251-03

Léonard LeFort, appuyé par Marcel LeFort, propose de restituer le comité de technologie du Conseil, composé d'un membre par région; soit, M. Blair Samson (nord-est), M. André Surette (central), et Mme Sophie Thériault (sud-ouest).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.3. ACTIVITÉ : PRIORISATION DES BUTS PRÉCIS POUR L'ANNÉE

Les membres discutent des trois cibles tirées de l'exercice mis en place pour améliorer différents aspects du Conseil. Il s'agit de :

1. Mettre sur pied un comité ad hoc pour des Prix de reconnaissances. Ce comité sera mis en place à la réunion du Conseil, en ligne, du 23 février 2019.
2. Le comité des politiques devra continuer l'élaboration de la politique sur les voyages scolaires.
3. Sessions de formation pour les membres du Conseil. Les membres sont appelés à soumettre à la secrétaire du Conseil des recommandations de sessions de formation qui les aideraient dans leurs fonctions.

NB – Les points 10 « Comité plénier : Plan d'infrastructure sur la péninsule », et 11. « Présentation : Élèves de l'École acadienne de Truro – Jeux de l'Acadie », furent traités immédiatement après le point 6 à l'ordre du jour.

Il y a 7 membres dans le public présents à ce point à l'ordre du jour.

10. COMITÉ PLÉNIER

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Blair Samson préside le comité plénier.

10.1. PLAN D'INFRASTRUCTURE SUR LA PÉNINSULE

10.2. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Léonard LeFort, propose que le Conseil sorte du comité plénier et retourne en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Kenneth Gaudet préside l'assemblée.

NB – Le point 10 « Comité plénier : Plan d'infrastructure sur la péninsule » s'est poursuivi le samedi 26 janvier 2019 à 13 h 15.

11. PRÉSENTATION : ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ACADIENNE DE TRURO – JEUX DE L'ACADIE

Mlles Lilly Fraser et Sophia Hannah, élèves de l'École acadienne de Truro et membres du comité organisateur jeunesse des Jeux de l'Acadie, font une présentation demandant que le CSAP devienne un des commanditaires des Jeux de l'Acadie 2019.

Le président remercie les présentatrices et indique que l'administration se penchera sur cette question et une réponse leur sera acheminée antérieurement.

12. OBJETS DIVERS

12.1. PHOTOS ET VIDÉOS LORS D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS

12.1.1 Comité à huis clos

Hank Middleton, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.1.2. Fin du comité à huis clos

André Surette, appuyé par Léonard LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.1.3. Rapport du comité à huis clos

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2019-02.

12.2. LETTRES DE REMERCIEMENT DU CONSEIL

Les membres discutent de l'idée d'envoyer des lettres de remerciement aux employés du CSAP qui prennent leur retraite après plusieurs années de services. Les membres considèrent le fait qu'ils ont un seul employé, le directeur général, et que ce type de lettre devrait provenir de lui; tel qu'est présentement le cas.

13. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

13.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

13.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

13.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

13.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

13.5. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

13.6. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU C.G. U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

13.7. RAPPORT DU REPRÉSENTANT SUR PACE

Les rapports de PACE se trouvent sur le site Web du MEDPE en suivant le lien suivant, sous la section « Provincial Advisory Council on Education » :

<https://www.ednet.ns.ca/document-depot/fr>

14. DÉPÔTS

14.1. CORRESPONDANCE

14.2. ÉBAUCHE : COMPTE-RENDU DES CONSULTATIONS PLAN STRATÉGIQUE

14.3. MISE À JOUR : ÉTUDE PROGRAMME DE TROIS ANS

14.4. DATES DES CONGRÈS 2019

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Procédures en place en cas de retards du transport scolaire
- Protection et sécurité de nos données / vulnérabilité à la fraude
- Manque d'inclusion du CSAP dans le projet pilote du MEDPE « Discovery Centre »
- Orientation pour nouveaux suppléants

16. AVIS DE MOTIONS

16.1. AVIS DE MOTION : École sur la péninsule

Cet avis de motion sera considéré lors de la continuation du point 10.1.
« Plan d'infrastructure sur la péninsule » du samedi 26 janvier 2019.

16.2. AVIS DE MOTION : Services professionnels en français

Le président indique que cette motion est irrecevable en raison qu'elle va à l'encontre de la résolution 167-01, adoptée le 7 mars 2009; mais que des discussions approfondies autour de la table du Conseil pour revisiter la résolution 167-01 seraient appropriées avant d'entretenir une autre motion. Conséquemment, ce sujet se trouvera à l'ordre du jour de la réunion du 6 avril 2019.

17. ÉCOLES DU CSAP

- 17.1. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire du Sommet
Centre nautique l'Istorlet, Îles-de-la-Madeleine

Résolution 251-04

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire du Sommet au Centre nautique l'Istorlet, pour les élèves de la 7^e année, du 4 au 8 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17.2. ÉCOLE ACADIENNE DE TRURO

L'information recherchée se trouvait dans le rapport du directeur général.

Une question est posée pour voir si le CSAP pourra appuyer la demande du comité organisateur jeunesse des Jeux de l'Acadie, tel que demandé lors de la présentation des élèves de l'École acadienne de Truro.

L'administration assure le suivi.

17.3. SITE POUR LA NOUVELLE ÉCOLE RÉGION WEDGEPORT

Des préoccupations sont soulevées quant à la sélection du site de la construction de la nouvelle école dans la région de Wedgeport.

Le directeur général fera un suivi auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance lors d'une rencontre future.

À 15 h 40, André Surette, appuyé par Blair Samson, propose d'ajourner la session jusqu'au samedi 26 janvier 2019 à 9 h. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Samedi 26 janvier 2019

18. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la séance et constate le quorum. Mme Louise Marchand a une absence motivée. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

19. COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

André Surette, appuyé par Lucien Comeau, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas de personnel 2019-01P, ainsi que le cas confidentiel 2018-11.

Afin d'assurer que chaque membre comprend bien la recommandation du comité à huis clos, les membres retournent en comité à huis clos.

21.1. COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Donald Jacquard, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21.2. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel LeFort, appuyé par Hélène Lavigne, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21.3. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Résolution 251-05

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose d'accepter la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2018-11 qui articule : Étant donné la mise à jour détaillée du dossier donné par l'administration, que le CSAP réitère la résolution 243-01 et mandate l'administration de poser les gestes nécessaires à la réaliser.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Vérification du quorum

À 13 h 15, considérant que certains membres durent quitter lors du dîner, le président constate le quorum avant de procéder au comité plénier. Les membres suivants ont des absences motivées : Mme Louise Marchand (absente depuis le matin), Mme Joeleen Larade, et M. Léonard LeFort. Il y a encore quorum.

Les membres reprennent le point 10 de l'ordre du jour, celui-ci n'ayant pas été complété lors de la séance du 19 janvier 2019. Il y a 5 membres dans le public, ainsi que Mme Stéphanie Blanchet, journaliste de Radio-Canada, à ce point à l'ordre du jour.

10. COMITÉ PLÉNIER

Hélène Lavigne, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Blair Samson préside le comité plénier.

10.1. PLAN D'INFRASTRUCTURE SUR LA PÉNINSULE

10.2. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

André Surette, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil sorte du comité plénier et retourne en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Kenneth Gaudet préside l'assemblée.

10.3. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

Le vice-président indique que le Conseil a discuté du plan d'infrastructure sur la péninsule. Lors de la rencontre des 20 et 21 octobre 2018, les membres avaient demandé à l'administration de consulter la communauté de l'École Mer et Monde concernant les deux options présentées en ce qui a trait à la configuration des écoles sur la péninsule d'Halifax; spécifiquement si la nouvelle école qui sera construite sur la péninsule, telle qu'annoncé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), devrait être une école de grandir en français à la 12^e année ou une école secondaire de la 7^e à 12^e année, considérant l'ouverture imprévue au préalable de l'École Mer et Monde et la possibilité maintenant de l'acheter.

Le rapport est déposé et les membres en prennent connaissance. Le directeur général explique chaque section du rapport, qui incluait, entre autres, les résultats des consultations faites auprès de la communauté, les parents, et les élèves; de différentes recherches sur les configurations d'écoles optimales; et finalement, la recommandation au Conseil suivante :

- *Étant donné que le rapport de la consultation auprès des parents et la communauté scolaire démontre une préférence pour l'option de deux écoles ;*
- *Étant donné que le résultat du sondage effectué auprès de la communauté scolaire de l'École Mer et Monde démontre une préférence pour l'option de deux écoles ;*
- *Étant donné que le rapport de la consultation auprès des élèves démontre une préférence pour l'option de deux écoles ;*
- *Étant donné que le travail d'analyse de l'équipe administrative du CSAP démontre une préférence pour l'option de deux écoles ;*
- *Étant donné que la recherche appuie la mise en œuvre de plus petites écoles comparativement à de grandes écoles ;*
- *Étant donné que, comparativement à de grandes écoles, les recherches démontrent que dans de plus petites écoles, le rendement des élèves en lecture et en mathématiques est supérieur, il y a moins de problèmes de comportement, et il y a une participation accrue aux activités parascolaires, et finalement, les élèves sont plus tendant à compléter leurs études secondaires ;*
- *Étant donné que le taux de rétention est supérieur dans les écoles secondaires comparativement aux écoles Mat-12 au CSAP,*

Il est recommandé que le CSAP poursuive les démarches auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, pour l'obtention de deux écoles sur la péninsule d'Halifax, notamment École Mer et Monde pour les élèves de l'élémentaire, et la construction d'une nouvelle école secondaire pour les élèves de la 7^e à 12^e année.

Les membres discutent du rapport. Certains se prononcent déçus avec la recommandation et les résultats des consultations, principalement en raison de la location de l'École Mer et Monde; la peur que le MEDPE ne construise pas une nouvelle école malgré l'annonce publique; et le fait que le CSAP demanderait au MEDPE d'acheter une « autre vieille école ».

D'autres membres appuient la recommandation de l'administration, principalement en raison des résultats des consultations envers la communauté, les parents et les élèves; les résultats des recherches démontrant que deux petites écoles sont une meilleure configuration qu'une seule grande école; et la confiance que le MEDPE garde sa parole et construise une nouvelle école même si le CSAP demande l'achat de l'École Mer et Monde.

Les débats étant conclus, la motion suivante fut adoptée :

Résolution 251-06

Jérôme Breau, appuyé par André Surette, propose que la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax, annoncé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance le 30 avril 2018, soit une école de grandir en français à 12^e année.

Jérôme Breau demande un vote enregistré.

Votes positifs : André Surette, Donald Jacquard, Marthe Craig, Lucien Comeau, Hélène Lavigne, Hank Middleton, Clyde deViller, Marcel LeFort, Alfred Benoit, Jérôme Breau, Blair Samson

Votes négatifs : Marcel Cottreau, Sophie Thériault, Jeanelle d'Entremont, Kenneth Gaudet

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

22. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 23 février 2019, en ligne.

Lieu ouvert au public : Bureau Central, Dartmouth.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 14 h 50, les points à l'ordre du jour ayant été traités, André Surette propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil